

JEUDI 19 AVRIL PRIVÉ / PUBLIC

LA COLÈRE MONTE !

Le 19 avril prochain doit réaffirmer, les luttes qui se multiplient depuis plusieurs mois dans de nombreux secteurs d'activités : l'énergie, la santé, les transports, la métallurgie, l'éducation ainsi que les activités postales et des communications.

Après la multiplication des actions, notamment celle du 22 mars dernier, le gouvernement refuse toutes négociations sur les réformes attaquant de plein fouet les salarié-e-s et les statuts des fonctionnaires et des agents publics.

Aussi, la CGT dans le cadre de cette action interprofessionnelle se mobilise à nouveau pour faire entendre le 19 avril prochain les revendications et le raz le bol des millions de travailleur-euse-s en France :

POUR LA FONCTION PUBLIQUE, NOUS REVENDIQUONS :

- **Une négociation salariale immédiate** pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- **L'abrogation du RIFSEEP**, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière,
- **L'arrêt des suppressions d'emplois et des recrutements statutaires** dans les services ;
- **Un nouveau plan de titularisation** des contractuel-le-s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- **Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;**
- **L'abrogation du jour de carence ;**
- **Le rétablissement du 1% CNFPT**

ET POUR L'ENSEMBLE DES SALARIE-E-S ET ETUDIANT-E-S :

- **La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition**
- **L'arrêt immédiat de la réforme du Baccalauréat** sur la sélection et la mise en place d'un master payant ;
- **L'abandon des réformes du statut des cheminots et la suppression des lignes ferroviaires et la mise en concurrence ;**
- **L'augmentation des financements** des structures pour personnes âgées ;



A Nice, le 21 mars dernier, l'intersyndicale a été reçue par le Maire-Président.

Nous lui avons déjà écrit le 10 octobre dernier un texte unitaire résumant nos revendications.

Malgré une réunion avec les Ressources Humaines au sortir de la manifestation d'octobre, nos demandes n'ont reçu aucune réponse de la part de nos élu-e-s.

NOUS CONTINUONS D'EXIGER :

- **L'augmentation de l'Indemnité de Résidence à 3 %** du salaire pour compenser la cherté du logement. Nous demandons aux élu-e-s de la porter au niveau national.
- **Le rétablissement des congés libérables et de la prime de départ à la retraite ;**
- **Le respect des instances et des élu-e-s du personnel** en Comité Technique, en CAP et en CHSCT, pour que les agents soient correctement défendus ;
- **Le respect aussi de la Commission de réforme** (accidents du travail et les taux d'invalidité) et **du Conseil de discipline** par une présence de nos employeurs pour qu'ils puissent jouer pleinement leurs rôles ;
- Des moyens humains et matériels supplémentaires pour que **la Commission des RPS (souffrance et harcèlement au travail)** soit en capacité de traiter les dossiers que nous leur soumettons ;
- **La réduction de la précarité** et la fin, dans nos 3 collectivités, de recrutement de contractuel-le-s pendant plusieurs années avant une éventuelle mise en stage sur des emplois pérennes et vacants ;
- **Le respect de l'égalité professionnelle femmes-hommes** en mettant en place une vraie politique de réductions des différences de revenus et d'avancements. La RH reconnaît un différentiel de 14% entre les femmes et les hommes à grade égal ;
- **Le respect de l'encadrement** en reconnaissant réellement son professionnalisme et en permettant une déconnexion numérique qui respecte la vie privée ;
- **La mise en place d'un nouveau régime indemnitaire** réellement équitable résorbant les inégalités actuelles ;
- **La reconnaissance de la pénibilité du travail à certains postes** par l'octroi de jours de sujétions particulières ;

**MOBILISONS NOUS TOUTES ET
TOUS ENSEMBLE !!**



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11 ou L'Arénas - Immeuble le Phare

405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page Facebook : [@cgt nmca](https://www.facebook.com/cgt.nmca)